

A 15H00, M. le Président Simon Crettaz ouvre la 7ème Assemblée Générale des Remontées Mécaniques de Grimentz–Zinal SA et souhaite la bienvenue aux actionnaires présents et les remercie de leur présence.

L'ordre du jour est présenté et accepté.

1. Contrôle des présences et désignation des scrutateurs

L'assemblée est composée de 256 actionnaires représentant 47'570 actions sur un total de 87'000, soit 54,68 % du capital-actions. MM. François Genoud et Michel-André Massy sont nommés scrutateurs pour cette assemblée.

2 et 3. Approbation du PV de l'AG ordinaire du 1.9.2018 et du PV de l'AG extraordinaire du 20.4.19

La lecture des PV n'est pas demandée. Chaque actionnaire les a reçus avec la convocation à l'AG de ce jour. Les procès-verbaux sont acceptés à l'unanimité. Son auteur M. Raymond Epiney en est remercié.

4. Rapport sur l'activité de la société en 2018/2019

Le Président Simon Crettaz est heureux d'informer les actionnaires que notre société a dépassé pour la 1^{ère} fois le seuil des 24 millions de francs de chiffre d'affaires soit une progression de 17 %. Le 7ème exercice comptable de la Société des Remontées Mécaniques de Grimentz–Zinal SA est le meilleur depuis sa création.

Le Magic Pass a contribué largement à ce nouvel élan. Un total de 448'676 journées skieurs ont été comptabilisées, soit 9,5% de plus que l'hiver 17/18. A ce jour plus de 130'000 abonnements 2019/2020 ont déjà été vendus. Les secteurs du transport, de la restauration et de l'hôtellerie ont bénéficié de cette révolution tarifaire qui génère de la nouvelle clientèle de manière bien étalée tout au long de l'été et de l'hiver. Grâce à un été radieux et malgré un début tardif de la saison hivernale, la fréquentation a dépassé nos espérances.

Il souligne l'importance de l'offre d'hébergement qui reste l'une des principales préoccupations du Conseil d'administration. Après rénovation, l'Hôtel Europe et l'Hôtel Alpina se sont équipés d'un espace de bien-être wellness. Tous les établissements gérés par la société enregistrent une progression.

Il remercie les différents Consortages, les Bourgeoisies d'Ayer et Grimentz, la Commune d'Anniviers, les sociétés de développement, Anniviers Tourisme, Sierre-Anniviers Marketing, les hébergeurs, les écoles de ski et tous les acteurs touristiques de la région pour leur collaboration. Il tient également à remercier les ressources humaines de la société pour la qualité des prestations effectuées envers notre clientèle.

La construction des 530 lits commerciaux de la société Mountain Resort à Zinal apportera une clientèle supplémentaire sur notre domaine skiable, ce qui nous permettra de poursuivre le renouvellement de nos infrastructures à un rythme soutenu. Le Président informe les actionnaires que la construction du télésiège de Bendolla - Col du Pouce a démarré et que le dossier de la télécabine Zinal-Sorebois-Espace-Weisshorn a été déposé à Berne. La situation financière est solide avec des remboursements de prêts pour 3.29 millions de francs et un fonds de roulement de 3.11 millions de francs qui permet d'envisager l'avenir avec sérénité. La réalisation de ces deux projets ne pourra, toutefois, pas être possible sans une nouvelle augmentation du capital-actions. Le Président termine en remerciant tous les actionnaires pour leur soutien et pour la confiance accordée au Conseil d'administration.

5. Présentation des comptes de l'exercice 2018/2019

Le directeur Pascal Bourquin présente les comptes de l'exercice 2018/2019 qui sont détaillés dans le rapport de gestion remis à chaque actionnaire présent et disponible sur notre site internet.

Le total des produits se monte à CHF 24'480'094, l'EBITDA à CHF 6'993'317, le cash-flow à CHF 6'308'101 et le bénéfice à CHF 6'216. Il souligne la hausse du prix moyen de la journée skieur de 4.72 %, des passages en été de 27.31 % et des nuitées hôtelières de 22.11 %. Malgré une forte augmentation des frais d'énergie, les charges d'exploitation ont été maîtrisées et le cash-flow est de CHF 2'129'379 supérieur à celui de l'exercice 2017/2018.

6. Rapport de l'Organe de révision

M. Jessy Rudaz de la Fiduciaire Fidag SA commente le rapport de l'Organe de révision qui est intégré dans le rapport de gestion en page 20. Sur la base de leur vérification, il propose d'approuver les comptes.

7. Approbation des comptes de l'exercice 2018/2019 et décharge aux organes responsables

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes responsables.

8. Décision sur l'utilisation du bénéfice.

La proposition de répartition du bénéfice par versement à la réserve légale de 5% soit CHF 310.81 et à la réserve facultative issue du bénéfice du solde de CHF 5'905.45 est acceptée à l'unanimité.

9. Nomination statutaire : Organe de révision

La fiduciaire Fidag S.A. est reconduite pour un nouveau mandat de deux ans.

10. Information sur les projets en cours

M. Dominique Salamin présente le projet du télésiège de Bendolla - Col du Pouce en cours de réalisation. Il s'agit de la construction d'un télésiège débrayable 6 places à bulles qui a débuté le 5 août 2019 et dont l'ouverture est planifiée dès décembre 2019. Le directeur présente la situation du dossier de demande d'autorisation de construire une télécabine Zinal-Sorebois-Espace Weisshorn qui est actuellement dans les mains de l'Office fédéral des transports à Berne. Nous espérons son inauguration pour novembre 2020.

11. Divers

Le directeur félicite et remercie chaleureusement Mme Chantal Florey pour ses 10 saisons d'activité en tant qu'employée responsable de la buvette de la Marmotte. Il honore également nos fidèles collaborateurs pour leurs jubilaire Guy Vouardoux (40 ans), Jacques Massy (30 ans) et Charles-Henri Savioz (25 saisons).

Divers intervenants émettent des demandes de renseignements concernant le projet SwissPeak à Grimentz, les webcams, la collaboration avec l'école hôtelière de Genève et sur le projet de restaurant à l'Espace Weisshorn.

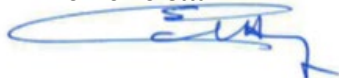
Le président incite chaque actionnaire à participer, si ce n'est pas déjà fait, à l'augmentation du capital-actions.

La séance est levée à 16H05.

L'apéritif et une collation sont servis aux actionnaires présents.

Le Président

Simon Crettaz



Le Secrétaire

Raymond Epiney

